

212 élus signent l'Appel des Départements & Régions cyclables à
DAVANTAGE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE VÉLO

Note à M. Frédéric Cuvillier, Ministre des transports, de la Mer et de la Pêche

| Juin 2013 |



Le réseau des **Départements & Régions cyclables** rassemble 72 collectivités (64 départements, 6 régions et 2 EPCI) représentant 51 millions de français, mobilisées pour le développement du vélo en France. Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo.

Membre fondateur de France Vélo Tourisme, partenaire des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et du Ministère de l'Écologie, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale.

Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations; interlocuteurs privilégiés de l'État et animateur de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, les Départements & Régions cyclables sont le centre national de coordination pour EuroVelo, le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen.

Coordonnées :

DÉPARTEMENTS & RÉGIONS CYCLABLES

29-31 Cours de la Liberté

69 483 LYON cedex 03

04 72 61 36 26

www.departements-regions-cyclables.org

info@departements-regions-cyclables.org

212 élus signent l'Appel des Départements & Régions cyclables

à « Davantage de financements européens pour le vélo »
et appellent à la prise en compte de cette demande par le Gouvernement

212 élus de dimension européenne, nationale, régionale, départementale et locale ont signé l'Appel des Départements & Régions cyclables à « Davantage de financements européens pour le vélo » au 15 mai 2013. Ces représentants de la société et des citoyens manifestent ainsi leur soutien au développement de projets vélos en France pour une mobilité humaine pour tous, pour un tourisme durable, pour un investissement public rentable.

Le vélo est un outil d'aménagement du territoire, de développement d'une activité économique locale, de protection de l'environnement, d'amélioration de la santé publique et de création d'emploi non délocalisables. Avec un investissement modeste, les retombées des projets vélo et modes actifs sont bénéfiques durablement à l'ensemble de la société. Depuis plus de 10 ans, les collectivités territoriales françaises ont consenti l'essentiel des investissements en faveur d'actions vélo / modes actifs dans toutes leur diversité. Les difficultés économiques de ces dernières ne doivent pas entraver leurs efforts dans cette politique spécifique. Un accès aux fonds européens est de nature à soutenir cette dynamique. C'est pourquoi les Départements & Régions cyclables et les 212 élus signataires de l'Appel soutiennent l'inscription du vélo et des mobilités actives dans l'accord de partenariat qui sera signé prochainement entre l'État français et la Commission européenne.

Pour toutes ces raisons, les Départements & Régions cyclables demandent au Gouvernement :

- De mieux prendre en compte les modes actifs et le vélo dans l'Accord de partenariat qui sera signé entre l'État français et la Commission européenne dans les prochains mois (cf. la contribution des DRC à la consultation nationale en annexe) ;
- L'inscription des modes actifs et du vélo dans les Programmes opérationnels régionaux élaborés par chacune des préfectures de régions en partenariat avec les conseils régionaux français via des recommandations à la Datar et aux Préfets en ce sens ;
- L'intégration du schéma national des véloroutes et voies vertes dans le Schéma National des infrastructures durables en cours d'examen actuellement par la Commission 21, avec, à la clé, 12 millions d'euros par an sur 10 ans accordés par l'État à ces itinéraires structurants au titre de sa contribution aux contrats de projets État-Régions.

Alain SPADA
Président des Départements & Régions cyclables
Conseiller général du Var

SOMMAIRE

I- Appel des Départements & Régions cyclables à
« Davantage de financements européens pour le vélo »

II- Liste des signataires de l'Appel des DRC au 31.05.2013

Annexes

1-Contribution des Départements & Régions cyclables à la
consultation nationale sur les fonds européens 2014-2020

2-Dossier de Témoignages « Des Euros pour le vélo »

3-Dossier de Soutiens « Des Euros pour le vélo »

Appel des DRC à **DAVANTAGE DE FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR LE VÉLO**



1 INVESTIR DANS DES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX POUR UNE CROISSANCE DURABLE

- Objectif 1.** Investir dans des infrastructures cyclables qualitatives pour en garantir une utilisation optimale, ininterrompue et sécurisée pour tous
- Objectif 2.** Assurer le développement de l'intermodalité vélo / transports en commun pour plus d'efficacité économique et énergétique dans les déplacements et la mobilité des personnes
- Objectif 3.** Soutenir l'innovation au service de la mobilité à vélo, créatrice d'activité économique durable, propre et efficace pour le transport en milieu urbain

2 INVESTIR DANS LE TOURISME À VÉLO POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET INNOVANTE

- Objectif 4.** Financer l'aménagement de véloroutes et voies vertes pour stimuler le tourisme dans les territoires
- Objectif 5.** Soutenir la structuration du tourisme à vélo, filière créatrice d'emplois
- Objectif 6.** Encourager l'innovation au service de l'offre "vélo" pour garantir la compétitivité du tourisme à vélo à l'ère des nouvelles technologies et du numérique

3 INVESTIR DANS LA PROMOTION DE L'USAGE DU VÉLO POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

- Objectif 7.** Promouvoir l'usage du vélo comme outil d'amélioration du cadre de vie au bénéfice des transports, de la mobilité, des loisirs et de la santé publique
- Objectif 8.** Assurer un accès à la pratique du vélo pour tous par des aménagements cyclables, notamment à destination de personnes en situation de handicap ou de précarité
- Objectif 9.** Encourager la formation à la pratique du vélo auprès de la jeunesse et dans les quartiers d'habitat social grâce aux vélo-écoles

4 SOUTENIR LES PROJETS VÉLOS AU SERVICE D'UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE

- Objectif 10.** Encourager la constitution de réseaux et de projets d'échange et de partage entre les acteurs français et leurs homologues européens au profit de la promotion de l'usage du vélo et de l'innovation
- Objectif 11.** Soutenir les programmes de recherche et d'innovation pour améliorer les connaissances sur les usages du vélo et informer sur son potentiel pour la société
- Objectif 12.** Entretenir le lien social par la pratique et l'organisation d'événements vélo au service d'une société conviviale favorisant le partage, la culture et le débat citoyen

II - Liste des 212 signataires de l'Appel des DRC au 31.05.2013

Eddie	AÏT	maire de Carrières-sous-Poissy chargé de mission auprès du président de la région Réunion
Christian	ALBANY	
Éric	ANDRIEU	député européen
Marie-Hélène	AUBERT	conseillère générale des Yvelines
Valérie	AUVRAY	conseillère régionale de Haute-Normandie
Jean-Claude	BATTEUX	maire de Saint-Hilarion
Jean-Paul	BAUDOT	maire de Grandchamp
Marcel	BAUER	conseiller général du Bas-Rhin
Alfred	BECKER	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Louis	BECKER	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Pascal	BEL	conseiller général de Haute-Savoie
Jean-François	BEL	vice-président du conseil général des Yvelines
Sandrine	BÉLIER	députée européenne
Jacques	BELLIER	maire de Jouy-en-Josas
Fatiha	BENAHMED	conseillère régionale de Rhône-Alpes
Jean-Luc	BENNAHMIAS	député européen
Jean-Pierre	BERNARD	maire de Mesquer
Alain	BERTRAND	sénateur de Lozère
Alain	BERTRAND	maire de Jouy-Mauvoisin
Rémi	BERTRAND	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Nicolas	BERTRAND	conseiller général de Seine-Maritime
Marie- Thérèse	BESSON	conseillère régionale d'Île-de-France
Françoise	BETTINGER	maire de Longnes
Frédéric	BIERRY	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Alain	BIOLA	vice-président de Béziers-Méditerranée
Régis	BIZEAU	maire de Gambais
Gérard	BLANC	conseiller général du Gard
Martine	BLONDEL	vice-présidente du département de Seine-Maritime
Lucien	BOËM	conseiller général de la Manche
Roland	BONNET	maire de Ponthévard

Daniel	BONTE	maire d'Auffargis président de la communauté de communes de Seine-Mauldre
François	BONY	
Christophe	BOUILLON	député de Seine-Maritime
Christophe	BOULANGER	vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire conseiller général de Seine-Maritime, maire de Longueville-sur-Scie
Serge	BOULANGER	
Samuel	BOUREILLE	maire de Follainville-Dennemont
Bertrand	BOURGET	mairie de Guernes
Marcel	BOURIGAULT	maire d'Assérac sénateur et président du conseil général de la Charente
Michel	BOUTANT	
Michel	BREFFY	conseiller général du Loiret président de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Hervé	BREHIER	
Roland	BRENDLE	conseiller général du Bas-Rhin
Michel	CAFFIN	conseiller régional d'Ile-de-France
Pierrette	CANU	conseillère générale de Seine-Maritime
Emile	CANU	conseiller général de Seine-Maritime vice-présidente de la communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique
Véronique	CARDINE	
Pierre	CAREL	conseiller général de Seine-Maritime
Dominique	CHAUVEL	conseillère générale de Seine-Maritime
Patrice	CHEVALIER	conseiller général de Loire-Atlantique
Claude	COLLIN	conseiller général de Seine Maritime
Claude	COMET	conseillère régionale de Rhône-Alpes
Patrick	CONFETTI	maire des Loges-en-Josas
Michel	CORBONNOIS	adjoint au maire d'Épône président de la communauté d'agglomération de Béziers-Méditerranée
Raymond	COUDERC	
Jean-Louis	COUDERC	maire de Neauphlette
Roland	COURTEAU	sénateur de l'Aude
Marc	COURTEAUD	maire de la Hauteville
Catherine	COUSIN	maire de Fontenay-Saint-Père
Julien	CRESPO	maire de Vaux-sur-Seine
Yves	DANIEL	député de Loire-Atlantique

Jean-Pierre	DECROIX	maire-adjoint de Mareil-le-Guyon
Daniel	DEGARNE	maire de Clairefontaine-en-Yvelines
Jean-Marc	DELIA	conseiller général des Alpes-Maritimes
Nicole	DELPEUCH	maire de Gargenville
Jean	DENAT	vice-président du conseil général du Gard
Bernard	DENIAUD	vice-président du conseil général de Loire-Atlantique
Paulette	DESCHAMPS	maire de Le Perray-en-Yvelines
Mamadou	DIALLO	conseiller général de Seine-Maritime
Éric	DOLIGÉ	président du conseil général du Loiret
Éric	DOULCIER	conseiller général du Gard
Daniel	DOUX	maire adjoint du Mesnil Saint Denis
Marie-Annick	DUCHÊNE	sénateur des Yvelines
Didier	DUMONT	maire de Bennecourt
Dominique	DUPILET	président du conseil général du Pas-de-Calais
Caroline	DUTARTE	vice-présidente du département de Seine-Maritime
Marc-Henri	DUVERNET	conseiller général du Jura
Vincent	ÉBLÉ	président du conseil général de Seine-et-Marne
Sophie	ERRANTE	députée de Loire-Atlantique
Marie-Hélène	FABRE	députée de l'Aude
Yves	FERCOQ	maire de Cléville
Philippe	FERRAND	Maire de Juziers
Jean-Michel	FETSCH	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Denis	FLAMANT	maire de Chavenay
Claude	FOSSÉ	maire de Courgent
Thierry	FOUCAUD	sénateur de Seine-Maritime
Michel	FOUQUET	vice-président du département de Seine-Maritime
Marie	FUCHS	maire de Poigny-la-Forêt
Francis	GARRIGUES	conseiller général du Tarn-et-Garonne
Patrice	GÉLARD	sénateur, maire de Sainte-Adresse
Claude	GENOT	maire de Chevreuse député des Hautes-Alpes et vice-président de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur
Joël	GIRAUD	
Annie	GONTHIER	maire de Galluis

Jean-Pierre	GORGES	Député d'Eure-et-Loir
Marcelle	GORGUÈS	maire de Le Port-Marly
Philippe	GOUJON	député et maire du 15e arrondissement de Paris
François	GOURDON	maire de Villennes-sur-Seine
Daniel	GOURIOU	maire de Moisson
Estelle	GRELIER	députée de Seine-Maritime
Mary-Françoise	GRENET	conseillère générale de Seine-Maritime
Francis	GRIGNON	sénateur et conseiller général du Bas-Rhin
Monique	GUENIN	maire de Sonchamp
Dominique	GUÉRIN	conseiller général des Ardennes
Bertrand	HAUET	maire de Saint-Germain de la Grange président de la communauté de communes du Sud Estuaire
Yannick	HAURY	
Claude	HAUT	président du conseil général et sénateur du Vaucluse
Stéphane	JEANNE	maire d'Oinville-sur-Montcient
Guy	JEANNE	maire d'Ecquevilly vice-président du Département de Seine-Maritime et maire de Dieppe
Sébastien	JUMEL	
Pascale	JURDANT-PFEIFFER	conseillère générale du Bas-Rhin
Benoît	KANDEL	conseiller général des Alpes-Maritimes
Guy-Dominique	KENNEL	président du conseil général du Bas-Rhin vice-président de la communauté de communes d'Erdre-et-Gesvres
Jean-Jacques	KOGAN	vice-président de la communauté d'agglomération de Béziers-Méditerranée
Frédéric	LACAS	
Bruno	LAFONT	adjoint au maire de Le Chesnay
David	LAMIRAY	maire de Maromme
Alain	LAURENDON	conseiller général de la Loire
Antoinette	LE BOUTEILLER	maire adjoint de Voisins-le-Bretonneux
Jean-Jacques	LE QUÉRÉ	maire de Montchauvet
Jean-Marc	LE RUDULIER	maire de Buc
Olivier	LEBRUN	conseiller général des Yvelines
Claude	LECOZ	maire de Breuil-Bois-Robert
Chantal	LEDUC-BOUCHAUD	vice-président du conseil général de Loire-Atlantique

Florence	LEGENDRE	conseillère générale
Marie-Paule	LEHMAMM	conseillère général du Bas-Rhin
Michel	LEJEUNE	conseiller général de la Seine-Maritime et maire de Forges-les-Eaux
Karen	LEMARCHAND	adjointe au maire de Fécamp
Daniel	LEVEL	maire de Fourqueux conseiller général des Yvelines
Michel	LHEMERY	conseiller municipal de Rambouillet
André	LOBSTEIN	conseiller général du Bas-Rhin
Laurent	LOGIOU	vice-président du conseil régional de Haute- Normandie
Patrick	LOISEL	maire de Feucherolles
Paulo-Serge	LOPES	conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais
Marie-Hélène	LOPEZ-JOLLIVET	maire de Vernouillet
Alain	LOPPINET	maire adjoint de Bailly
Christian	LORINQUER	maire de Garancières
Jean	LOUER	président de la communauté de communes du secteur de Derval
Lionnel	LUCA	député des Alpes-Maritime
Jean-Philippe	MALLE	député des Yvelines
Bernard	MARIOTTE	vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire
Jean	MATHIA	président de la communauté de communes d'Alsace Bossue
Jean-Philippe	MAURER	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Daniel	MAUREY	maire de Boinville-en-Mantois
Yves	MAURY	maire des Bréviaires
Jean-François	MAYER	vice-président du conseil général de Seine-Maritime
René	MEMAIN	maire de Cernay-la-Ville
Denis	MERVILLE	conseiller général de Seine-Maritime, maire de Sainneville-sur-Seine
Pierre	MORANGE	député des Yvelines, maire de Chambourey
Pierre	MOREL-À- L'HUISSIER	député de Lozère
Jean	MYOTTE	maire de Prunay-le-Temple
Christian	NUCCI	vice-président du conseil général de l'Isère
Karl	OLIVE	conseiller général des Yvelines
Gérard	OURS	maire de Mousseaux-sur-Seine

Didier	OZOUF	maire-adjoint de Marigny
Henri	PAILLEUX	maire de Coignières
Luce	PANE	députée de Seine-Maritime
Éric	PAUGET	conseiller général des Alpes-Maritimes et 1er adjoint au maire d'Antibes
Christophe	PERNY	président du conseil général du Jura
Yvon	PESQUET	conseiller général de Seine-Maritime
Daniel	PETIT	maire de Montivilliers
Jacques- Antoine	PHILIPPE	conseiller général de Seine-Maritime
Auguste	PICOLLET	vice-président du conseil général de la Savoie
Dominique	PIERRET	maire de Drocourt
Denise	PLANCHON	maire de Neauphle-le-Vieux
Guy	POIRIER	maire de Meulan-en-Yvelines
Patrice	PRAT	député du Gard
Marie-Estelle	PREJEAN	conseillère régionale de Haute-Normandie
Sophie	PRIMAS	sénatrice des Yvelines
Jean-François	RAYNAL	vice-président du conseil général des Yvelines
Bruno	RETAILLEAU	président du conseil général de Vendée
Alain	ROMERO	vice-président de la communauté d'agglomération de Béziers-Méditerranée
Pascale	ROSSLER	vice-présidente du conseil régional du Centre
Nicolas	ROULY	vice-président du conseil général de Seine-Maritime
Alain	ROUSSEL	vice-président du conseil général des Vosges
Pierre	RUFAT	conseiller communautaire des Hauts-de-Bièvre
Marie- Thérèse	SANCHEZ-SCHMID	députée européenne
Jean-Luc	SANTINI	conseiller régional d'Ile-de-France et adjoint au maire de Mantes-la-Jolie
Didier	SAUSSAY	maire de Flexanville
Jacqueline	SEGALEN	présidente de la communauté de communes de la région de Nozay
Francis	SENECAL	conseiller général de Seine-Maritime
René	SERINET	maire de Mittainville
Pierre	SERNE	vice-président du conseil régional d'Ile-de-France
Claude	SEYSE	vice-présidente du conseil général de Loire- Atlantique

Gérard	SIMLER	conseiller général du Bas-Rhin
Jean-Pierre	SIMONIN	maire de Saint-Rémi l'Honoré
Thierry	SOLER	conseiller général du Loiret
Maurice	SOLIGNAC	vice-président du conseil général des Yvelines vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques
Bernard	SOUDAR	président des Départements & Régions cyclables
Alain	SPADA	conseiller général du Var
Richard	STOLTZ	conseiller général du Bas-Rhin
Michèle	STRIFFLER	députée européenne
Eric	STRAUMANN	député du Haut-Rhin
Simon	SUTOUR	sénateur du Gard député et vice-président du conseil général des Yvelines
Jean-Marie	TÉTART	
Jean-Pierre	TÉTU	vice-président du conseil général de la Somme
Marc	THIBERVILLE	vice-président du conseil général du Val-de-Marne
Frédéric	THOMAS	président du conseil général d'Indre-et-Loire
Joël TISSIER	TISSIER	conseiller général des Yvelines
Catherine	TROALLIC	députée de Seine-Maritime
Dominique	TRONCIN	conseiller général du Jura
Robert	TROPÉANO	sénateur de l'Hérault
Dominique	TURPIN	maire de Nezel
Françoise	VAN HECKE	conseillère régionale de Picardie
Yves	VANDEWALLE	vice-président du conseil général des Yvelines
Fabrice	VERDIER	député du Gard
Michel	VIGNIER	conseiller général des Yvelines
André	VIOLA	président du conseil général de l'Aude
Claude	WALLENDORFF	conseiller général des Ardennes
Jean-Paul	WIRTH	vice-président du conseil général du Bas-Rhin
Etienne	WOLF	maire de Brumath
Hubert	WULFRANC	conseiller général de Seine-Maritime
Jean-Pierre	ZANNIER	maire de Raizeux
Freddy	ZIMMERMANN	conseiller général du Bas-Rhin

ANNEXE 1 :

Contribution des Départements & Régions cyclables à la consultation nationale sur les fonds européens 2014-2020 | au 28.05.2013

Les projets vélo et modes actifs doivent pouvoir bénéficier de cofinancements européens de 2014 à 2020, dans la mesure où ils permettent d'agir directement en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Ils participent en cela à la réalisation de la Stratégie Europe 2020, fil conducteur des fonds européens 2014-2020.

Le vélo est un outil d'aménagement du territoire, de développement d'une activité économique locale, de protection de l'environnement, d'amélioration de la santé publique et de création d'emploi non délocalisables. Avec un investissement modeste, les retombées des projets vélo et modes actifs sont bénéfiques durablement à l'ensemble de la société. Depuis plus de 10 ans, les collectivités territoriales françaises ont consenti l'essentiel des investissements en faveur d'actions vélo / modes actifs dans toutes leur diversité. Les difficultés économiques de ces dernières ne doivent pas entraver leurs efforts dans cette politique spécifique. Un accès aux fonds européens est de nature à soutenir cette dynamique. C'est pourquoi les Départements & Régions cyclables soutiennent l'inscription du vélo et des mobilités actives dans l'accord de partenariat qui sera signé prochainement entre l'État français et la Commission européenne.

L'Appel des Départements & Régions cyclables à « Davantage de financements européens pour le vélo » énonce les 12 objectifs, regroupé en 4 grands chapitres thématiques, portés par l'association des DRC et les 204 élus qui l'ont signé. Cet Appel met en avant la concordance parfaite entre les projets vélo / modes actifs et les lignes directrices des fonds européens 2014-2020.

I- Contribution des DRC sur les principes directeurs de l'Accord de partenariat

Les 11 objectifs thématiques définis par la Commission européenne permettent de traiter l'ensemble des défis qui s'adressent à l'Europe à l'horizon 2020. Une concentration thématique des fonds européens en France sur 3 ou 4 de ces objectifs thématiques risquerait toutefois de ne pas prendre en compte la grande diversité territoriale des régions françaises. De plus, il est important de garantir une certaine souplesse aux autorités de gestion des fonds dans l'attribution des enveloppes afin que celles-ci puissent réellement servir les intérêts des territoires concernés.

D'autre part, les priorités FEADER sont au nombre de 6 dont la priorité 6 « *Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales* ». Ce dernier objectif doit inclure la diversification et la création d'activité économique en zone rurale. Or, la déclinaison des sous priorités par objectif thématique ne reprend pas cette priorité essentielle du FEADER. Il est crucial de garantir la possibilité d'utiliser les fonds FEADER dans d'autres secteurs économiques que ceux de l'agriculture, de la foresterie et de l'alimentation au profit d'une diversification de l'activité économique en zone rurale par exemple via le tourisme ou le sport.

II- Contribution des DRC sur l'approche détaillée par objectif thématique

La contribution des Départements & Régions cyclables se concentrera essentiellement sur 3 objectifs thématiques : l'OT3, l'OT4 et l'OT6.

a) OT3 : Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises

Le document de travail pour un cadre stratégique commun dans sa version finale de 2012, élaboré par la Commission européenne, a servi de base à l'élaboration du document de concertation sur l'accord de partenariat 2014-2020. Or la mention qui y était faite au sujet de l'objectif thématique 3 concernant le « *développement des PME dans les domaines émergents liés au défis européens et régionaux, tels que (...) les nouvelles formes de tourisme* », n'est pas reprise dans le document de concertation. Il s'agit d'un oubli regrettable compte tenu de l'importance du secteur touristique pour la France et ses régions. L'Objectif thématique 3 doit pouvoir inclure des activités émergentes et non délocalisables aux fortes retombées économiques locales comme le tourisme ; le tourisme à vélo dispose d'un potentiel économique avéré. Les DRC préconisent que les formes de tourisme émergentes soient ajoutées aux priorités d'investissements.

b) OT4 : Soutenir la transition vers une économie à faible teneur en carbone dans tous les secteurs

Le document de concertation affirme que : « *les principales activités émettrices sont les transports (en 14 ans, le trafic automobile a augmenté de 30%)* ». Pourtant, ce secteur source de pollution ne figure pas au titre des priorités d'investissement de l'objectif thématique 4 qui se concentre essentiellement sur les économies d'énergie et les sources d'énergie renouvelables. Il est regrettable, selon les Départements & Régions cyclables, que les modes de déplacement doux et actifs ne fassent pas l'objet d'une sous priorité de cet objectif thématique 4 alors même qu'ils sont un outil privilégié de la transition vers une économie à faible teneur en carbone dans les domaines de la mobilité au quotidien, du tourisme, des livraisons en milieu urbain ou des déplacements professionnels. La prise en compte de l'impact multisectoriel des mesures en faveur de la transition énergétique pourra également passer par une évaluation des politiques publiques en termes d'économie de CO² émis ou encore d'économie de km parcouru en véhicule motorisé.

c) OT6 : Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation durable/rationnelle des ressources

Les orientations stratégiques nationales de l'objectif thématique 6 mentionnent le soutien aux transports les moins émetteurs et les mobilités douces comme moyen d'action en matière de qualité de l'air. Toutefois, il n'est pas fait mention dans les priorités de l'OT6 d'une réponse aux besoins importants en matière d'amélioration de qualité de l'air, de manière à satisfaire aux exigences de l'acquis environnemental contrairement à ce qui est fait pour les secteurs des déchets et de l'eau. Les DRC préconisent que les mesures visant à améliorer la qualité de l'air puissent explicitement constituer une priorité de l'OT6.

ANNEXE 2 : Dossier de Témoignages « Des Euros pour le vélo »

ANNEXE 3 : Dossier de Soutiens « Des Euros pour le vélo »